

Marseille, le 28 novembre 2017

États Généraux de l'Alimentation (EGA) en région Synthèse des contributions et enjeux pour la région Provence Alpes Côte d'azur

La déclinaison régionale des EGA – un succès reconnu par l'ensemble des acteurs

Trois réunions ont été organisées de façon étroite avec la chambre régionale d'agriculture et le conseil régional les 6, 21 septembre et 27 octobre, respectivement à la chambre régionale d'Agriculture à Aix-en-Provence, au lycée agricole d'Avignon et au MIN de Châteaurenard (13) afin de faire **connaître les États Généraux de l'Alimentation** à l'ensemble des parties prenantes en région et d'élaborer **les propositions régionales au-delà des ateliers nationaux** et de la consultation du public organisée par le MAA.

=> **Une participation importante**

180 à 200 personnes pour chacune des journées ont participé aux 16 ateliers régionaux en lien direct avec les enjeux et spécificités régionales.

=> **Un public large**

L'ensemble des parties prenante ont répondu aux invitations : profession agricole, société civile, consommateurs, ONG environnementale, industries agroalimentaires, distributeurs, collectivités locales, services de l'État et ses opérateurs, associations caritatives, enseignement et recherche, ...

=> **Des débats ouverts et riches**

Les échanges et contributions issues des ateliers régionaux permettent de disposer d'un large éventail de propositions qu'il importe de faire connaître et de remonter au Ministère de l'Agriculture et aux coordonnateurs des EGA. Ces propositions pourront également nourrir les réflexions et les analyses permettant de faire évoluer les stratégies et les politiques agricoles et agroalimentaires régionales. Elles sont **issues d'un constat partagé, forces de propositions pragmatiques** à court ou moyen terme ou **pistes de solution, priorisées, élaborées par l'ensemble des parties prenantes** et sont détaillées ci dessous.

Afin de faciliter les échanges, des fiches et notes détaillant les Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (dites fiches « AFOM ») par atelier ont été mises à disposition des participants et en ligne sur les sites internet de la Chambre Régionale d'Agriculture et de la DRAAF, accompagnées des conclusions/restitutions pour chacune des thématiques explorées au sein des ateliers.

Une agriculture créatrice de valeur et une offre alimentaire variée : de nombreuses perspectives pour l'avenir

- L'ensemble du domaine agricole et agroalimentaire de PACA représente **6,7 milliards de chiffre d'affaires** (dont 3,1 pour l'agriculture), et plus de 29 000 entreprises (dont 20 300 agricoles).
- **Plus de 100 000 emplois** (7,6 % de l'emploi privé régional) de l'amont à l'aval de la filière : c'est le deuxième employeur régional avec 43 600 salariés pour l'aval (IAA, commerce de gros, boulangerie, pâtisserie, charcuterie) et 38 200 emplois en ETP pour l'amont. Le nombre d'emplois dans la production agricole est supérieur notamment à celui d'une grande région agricole comme le Centre Val de Loire.
- Une agriculture positionnée sur **des cultures à forte valeur ajoutée** : Les 3/4 de la production portent sur les domaines du vin, des fruits et légumes, des fleurs et des plantes à parfum aromatiques médicinales (PAPAM) => 1ère région française pour les fruits, fleurs et plantes à parfum.
- **Les signes de qualité** (AOP, IGP, bio,..) sont particulièrement nombreux et présents pour des productions emblématiques de la région : vin (Châteauneuf du Pape, rosé de Provence,..), olives et huiles d'olive, riz de Camargue, production ovine et taurine, muscat du Ventoux, lavande, parfumerie et cosmétiques.... Les productions sont adaptées à la géographie (25 % du territoire à dominante agricole) et représentatives du terroir provençal.
- **Une agriculture à dominante méditerranéenne** présentant des atouts importants en matière de notoriété et une production agricole détenant des propriétés reconnues mondialement (diète méditerranéenne, qualité organoleptique des produits, image positive de la Provence, ...)
- **Un bassin de consommation important** de plus de 5 millions de personnes et de nouvelles attentes sociétales pour une alimentation de qualité, authentique, de proximité, durable qui peuvent trouver des réponses au niveau régional et être **un atout pour les circuits courts et longs**. Pour cela, il importe de :
 - Faciliter l'accès à des nouveaux produits transformés à partir de la production locale
 - Assurer la qualité (signes de qualité, bio, ..), la sécurité alimentaire ainsi que la traçabilité (amélioration de l'étiquetage, suivi de la chaîne amont aval, garantie et respect des cahiers des charges)

Les parties prenantes ont acté que **les différents systèmes de production**, que ce soit ceux tournés vers une consommation locale ou ceux orientés vers les circuits longs et l'exportation, **doivent pouvoir coexister sur un même territoire**. **Les projets alimentaires territoriaux (PAT)** apparaissent comme des outils novateurs pour soutenir l'émergence et le développement de nouveaux systèmes de production répondant à la forte attente sociétale sur la consommation de produits locaux.

Les collectivités locales peuvent donc devenir les acteurs majeurs d'une politique agricole locale en engageant et en portant la réflexion autour des PAT. Pour convaincre les producteurs, elles devront toutefois s'engager sur des volumes à fournir et garantir des prix acceptables pour les producteurs. En contre partie, la confiance accordée par les consommateurs à la production locale oblige les agriculteurs en matière de transparence, de qualité sanitaire, de production respectueuse de l'environnement, de qualité organoleptique des produits pour lesquels les consommateurs sont en attente de typicité et d'authenticité.

L'élaboration d'un diagnostic préalable identifiant les forces /faiblesses du territoire notamment en terme de foncier, d'acteurs structurants, d'initiatives associatives en matière d'approvisionnement local est un préalable à toute réflexion sur les PAT. La mise en place d'une gouvernance partagée s'appuyant sur une communication active avec les citoyens et une animation dynamique font partie des clés du succès au regard de l'expérience acquise par les précurseurs.

=> L'ensemble de ces atouts constitue un terreau favorable à la conquête de nouvelles parts de marché (au niveau national ou à l'export)

Les défis de l'agriculture et autour de l'alimentation en PACA

1) la structuration et la valorisation des filières

Dans une région accusant un certain retard en matière de structuration des filières, notamment vis à vis d'autres bassins de production nationaux et européens, **l'organisation collective a été jugée par l'ensemble des parties prenantes aux débats régionaux comme un facteur important** pour renforcer la compétitivité du tissu économique agricole, favoriser la création de valeur au profit des exploitants agricoles, surmonter les crises conjoncturelles ou structurelles mais aussi se prémunir contre les effets du changement climatique (sécheresse intense, gels, inondations, grêles, tempêtes, ...).

L'amélioration de la compétitivité des exploitations passe donc par la modernisation des outils, la limitation des distorsions de concurrence mais aussi par l'adaptation des modes de production pour répondre aux besoins des marchés, des transformateurs ou des industries agroalimentaires. Elle contribuera à assurer des prix plus rémunérateurs aux producteurs mais aussi de faciliter et améliorer le dialogue commercial.

Ceci s'inscrit dans le cadre des travaux nationaux qui visent à finaliser un projet de charte d'engagement, confirmant ainsi les principaux éléments de consensus issus des échanges sur les négociations commerciales avec la grande distribution. Une modification du cadre légal pourrait intervenir au premier semestre 2018.

2) l'adaptation au changement climatique

Les conséquences du changement climatique sont visibles en PACA , une des régions les plus touchées par ces effets : nombreuses crises récurrentes (climatiques, économiques, sanitaires, ...), une gestion de l'eau agricole historiquement organisée mais un accès à l'eau inégal sur le territoire et des réserves à conforter.

Le développement de l'Agroécologie et des systèmes innovants ainsi que l'ensemble des programmes de recherche développés en région sont autant de facteurs de réussite pour dessiner les principaux axes d'évolution des pratiques agricoles afin de répondre au mieux au défi du changement climatique.

3) Une production agricole en mutation

Les domaines d'évolution de la production agricole couvrent des champs très larges :

- **pour réussir la transition écologique et solidaire** pour une alimentation durable
- pour assurer **une réduction programmée de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques** dans une région présentant une fragilité particulière sur l'aspect sanitaire en raison des nombreux échanges internationaux et des nombreux axes de communication.
- pour **assurer une préservation des sols et du foncier** ainsi que la protection des espaces agricoles dans un contexte de forte pression urbaine et touristique.
- pour **renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et préparer l'avenir**. A ce titre, l'enseignement agricole joue un rôle majeur et doit donc assurer une meilleure visibilité auprès des prescripteurs de l'orientation et des familles, améliorer son image, répondre aux attentes de la société (développement du numérique par exemple) et anticiper les mutations du monde agricole et agroalimentaire en développant les liens et les échanges avec l'ensemble des acteurs des filières concernées.

4) Aider la production et la commercialisation à prendre le virage du numérique

Il s'agit avant tout de valoriser l'ancrage territorial et de s'appuyer sur la notoriété de la région à l'international.

Une réflexion est en cours sur l'évolution des MIN en région. Elle doit porter sur leur complémentarité en région mais aussi envisager le développement des nouveaux modes de mise en marché axés sur le numérique, répondant aux nouvelles attentes des consommateurs adeptes du e-commerce ou de nouveaux modes d'achat : gain de temps, accès direct aux productions locales, livraison en temps limité, garantie d'authenticité, meilleur rapport qualité/prix.

Cette évolution permettra d'assurer une meilleure répartition de la valeur pour les producteurs locaux mais pourra également répondre à de nombreux autres défis :

- lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaire
- développer l'ensemble des circuits (courts ou longs) ainsi que l'approvisionnement local
- promouvoir une alimentation durable et favorable à la santé
- préparer l'avenir.

Les solutions pour répondre à ces défis

1) L'organisation des filières

A) La structuration des filières avec une attention particulière aux plus fragiles ou sensibles aux crises économiques

Les atouts de l'agriculture régionale en termes de diversité de productions, de situation avantageuse (climat propice à la performance agricole, carrefour des communications, proximité d'un bassin de consommation important) ne se retrouve pas dans la valorisation commerciale de la production régionale. Cette faiblesse est en grande partie due à un déficit d'organisation et de structuration des filières végétales et animales.

L'agriculture régionale perd des parts de marché vis à vis de ses concurrents en France et en Europe, même si les résultats peuvent être différents entre filières. La succession de crises conjoncturelles affaiblit de plus en plus les exploitations. La filière des fruits & légumes est en particulier touchée et a perdu 25 % de chiffre d'affaires entre 2008 et 2014 en PACA, à comparer au taux de perte de 10 % au niveau national.

Il a été unanimement acté et illustré lors des EGA PACA que les filières qui ont engagé des démarches collectives rencontrent moins de difficultés face aux crises, aléas, concurrence quel que soit le type d'organisation (interprofession, AOP, OP, SIQO, contractualisation...).

Cette structuration nécessite des réflexions visant à :

1) Favoriser le regroupement de l'offre pour rééquilibrer les dialogues avec l'ensemble des acteurs de la filière

Le premier enjeu de la structuration repose sur le regroupement de l'offre et l'organisation amont de la production agricole, de manière à concentrer les volumes et investir tous les marchés, permettre une meilleure connaissance des produits régionaux et rendre possible la segmentation.

Ce regroupement doit reposer en grande partie sur la création ou la densification des organisations de producteurs, le renforcement des interprofessions.

2) structurer les liens amont/aval pour en retirer une meilleure valorisation des produits et une meilleure répartition de la valeur ajoutée

Il est nécessaire de construire une interconnaissance et une solidarité entre les acteurs pour un partage plus équitable de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne de commercialisation et une fixation du prix d'achat des produits bruts davantage basée sur les coûts de production.

Un meilleur lien entre l'amont et l'aval de la filière alimentaire est donc à instituer.

D'autre part le partenariat amont/aval doit intégrer la valorisation attendue des productions sous signes officiels de qualité.

Enfin une attention particulière doit être portée à l'encadrement des négociations commerciales. La mise en place d'une charte d'engagement entre les acteurs économiques initié au niveau national en est un début.

3) se structurer pour **apporter une réponse claire aux attentes des consommateurs**

Cela passe par une **communication grand public maîtrisée** vers une production de qualité et agro-écologique (cf. point 4 ci-dessous).

B) La structuration des stations d'expérimentation en lien avec les programmes de recherche en région

Dans un contexte en forte évolution, particulièrement au regard du changement climatique qui, d'après les experts, va affecter toutes les productions, il est primordial de réfléchir à l'organisation de l'expérimentation. En effet, le pourtour méditerranéen sera une des zones où le changement climatique sera le plus sensible avec des amplitudes thermiques plus marquées et des événements climatiques exceptionnels plus fréquents.

Les impacts du changement climatique étant perçus avant tout au niveau des productions, **la R&D est principalement un outil des filières**. Les travaux sur l'adaptation portent sur des thématiques spécifiques (besoins en froid des espèces cultivées, amélioration variétale...). Les entreprises de transformation doivent sécuriser leur approvisionnement ce qui nécessite une R&D adaptée à leurs besoins. Par ailleurs, pour gagner en efficacité, les filières doivent interagir, sur des thématiques communes (irrigation, protection biologique intégrée, pollinisation...).

Pour y parvenir, il est acté de la nécessité **d'établir une gouvernance régionale avec des objectifs stratégiques, des moyens d'animation et d'appui au montage de projets** pour l'ensemble des stations d'expérimentations régionales.

2) L'irrigation durable

Le caractère méditerranéen des modes de production nécessite de trouver des solutions adaptées en matière de développement de l'irrigation durable du territoire. Il est important dans ce cadre, de développer encore les stockages et les transferts dans une logique de gestion partagée.

Les évolutions des pratiques sont nécessaires afin d'économiser au mieux les ressources existantes ou à venir, en s'appuyant sur les ressources de la R&D.

L'émergence de nombreux projets d'envergure doit être accompagnée techniquement et financièrement.

Plus précisément il conviendra de :

- S'appuyer sur la recherche et l'expérimentation, et plus généralement sur **l'expertise des acteurs historiques en région**, afin de tendre vers des pratiques plus économes en eau.
- **Soulager les bassins déficitaires** par la substitution de ressources non déficitaires (Rhône, retenues constituées hors sécheresse), ou économisées (bassin sécurisé de la Durance).
- **Sanctuariser les terres irrigables à fort enjeu économique**, ainsi que les structures d'irrigation collective, par une approche multi-usages.
- **Préparer l'avenir**, au travers de la formation, de la communication vers le grand public, et du renforcement des capacités régionales **à défendre les spécificités des régions méditerranéennes** dans les politiques de l'eau .

3) L'accompagnement de la production dans ses mutations

A) Poursuivre la modernisation des exploitations agricoles

L'amélioration de la compétitivité des exploitations passe en premier lieu par **une modernisation de ces outils de production**. Les soutiens existants (PCAE, OCM viti et F&L, aides nationales FranceAgriMer, aides régionales) sont connus mais évoluent régulièrement rendant ainsi leur accès difficile voire trop complexe.

Certaines mesures nécessitent des adaptations régionales avec en particulier, des besoins identifiés pour :

- **renouveler le parc de serres** qui ne peut pas être satisfait dans la mesure où le caractère innovant se durcit d'année en année sur la durée de la programmation.
- **prendre en compte les dynamiques de filière ou de territoire** dans les soutiens à l'investissement : par exemple, le renouvellement du verger alpin ou la demande d'un appui accru d'amorçage à la relance de filière amande.

Enfin, il convient de proposer des outils financiers (prêt d'honneur, garantie ...) plus adaptés au secteur agricole.

B) Développer l'expérimentation et la recherche en agriculture

La **R&D doit évoluer vers plus de transversalité et l'implication de multiples acteurs**, de l'agriculteur au chercheur. Les travaux doivent être multi-sites et conduits dans les exploitations. Selon les objectifs, ils peuvent être réalisés en station ou chez les agriculteurs qui jusque-là étaient plutôt bénéficiaires de la R&D et en deviennent les acteurs. Cette démarche s'inscrit dans le long terme avec un processus d'innovation par étape.

Le **consommateur doit être mis au centre de la réflexion de la R&D** afin de permettre à l'agriculture de prospérer dans un environnement favorable et respecté et de répondre aux attentes du consommateur sur les critères nutritionnels et gustatifs par des innovations alimentaires.

C) Développer la formation initiale et continue du monde agricole ainsi que l'assistance technique pour préparer l'ensemble du monde agricole à relever les défis de demain.

Les mutations touchant la filière alimentaire, la réponse aux attentes sociétales et aux défis environnementaux doivent être accompagnées par des actions de formation tant pour les professionnels d'aujourd'hui que de demain et l'enseignement agricole joue un rôle majeur en la matière. Pour répondre à ces enjeux, il est apparu que **l'enseignement agricole devait se renforcer sur deux axes** :

- **Améliorer son image, son attractivité** et sa lisibilité auprès des prescripteurs de l'orientation et des familles en développant des actions de communication multi-critères et de différentes nature.
- **Répondre aux attentes de la société et anticiper les mutations** du monde agricole en s'appuyant sur l'expertise et l'exemplarité des exploitations et en développant les liens et les échanges avec la profession agricole. Par ailleurs, l'enseignement agricole se doit d'être au

rendez vous du défi du numérique tant pour répondre aux nouvelles compétences liées à son intégration dans les pratiques professionnelles que par son développement dans la pédagogie .

Enfin, l'enseignement agricole et la profession se doivent de **s'investir dans les campus des métiers** et des qualifications les concernant.

D) Favoriser la reconquête et l'accès au foncier et l'installation de nouveaux agriculteurs

L'objectif est de promouvoir, auprès des acteurs des territoires, une politique foncière plus offensive permettant la consolidation des exploitations en place mais aussi le renouvellement des générations en préservant le foncier agricole, en œuvrant à la remise en culture des terres en friche, voire en augmentant l'assise foncière agricole.

L'atteinte de cet objectif passe par la structuration et la densification des relations entre les acteurs (Élus, Collectivités, SAFER, Organismes consulaires agricoles)

Pour ce faire il peut être envisager de :

- Recenser et faire connaître les outils existants pour faciliter l'installation en agriculture et tout particulièrement l'accès au foncier
- Recenser et faire connaître les initiatives territoriales existantes pour favoriser l'installation et la préservation du foncier agricole
- Faciliter les échanges entre acteurs en charge de l'installation des nouveaux agriculteurs et ceux en charge de l'aménagement foncier

4) La promotion d'une politique de qualité

Dans le contexte d'une attente sociétale forte sur le sujet de la qualité des produits, l'ensemble des parties prenantes a souligné qu'il importait d'apporter des garanties sanitaires sur la chaîne amont-aval, d'assurer également une meilleure traçabilité et un étiquetage ou une information plus claire pour les consommateurs (modes de production, composition des produits transformés, liens avec la santé des consommateurs, ...).

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Adopter une alimentation favorable à la santé
- Accompagner le développement des labels, la valorisation des démarches respectueuses de l'environnement ou du bien être animal.
- Lutter contre l'insécurité alimentaire
- Promouvoir l'extension des signes de qualité qui peuvent être facteurs de cohésion et de création de valeur et contribuer à la limitation des impacts de l'agriculture sur le changement climatique et l'environnement
- Favoriser et développer l'export. Porter une ambition pour capitaliser sur la notoriété et la qualité de la production, ainsi que l'image internationalement reconnue de nos produits et paysages..

Ces différents aspects peuvent utilement se retrouver comme lignes directrices d'une **communication grand public maîtrisée** portant la promotion d'une production de qualité et agro-écologique. La gouvernance de cette communication est un point clé de sa réussite. Elle devra être construite et pilotée collectivement par tous les acteurs économiques de la filière".

5) Assurer une meilleure résilience face aux crises

La fragilité économique des exploitations agricoles réduit la résilience aux crises c'est à dire la capacité à surmonter des aléas majeurs qu'ils soient climatiques, économiques ou sanitaires afin de revenir à une situation économiquement viable. De plus la perte de confiance des consommateurs liée notamment aux crises sanitaires est un facteur majeur d'amplification des conséquences préjudiciables à l'économie des filières agricoles.

Les parties prenantes aux ateliers ont acté la nécessité de **structurer les filières pour une meilleure résilience**.

La mise en place au niveau régional de la **gouvernance** de la prévention et de la gestion de crise est apparue comme un enjeu majeur. La région dispose toutefois d'atouts en terme d'expertise et il importe d'optimiser **le fonctionnement collectif** de ce réseau (organismes à vocation sanitaire, stations d'expérimentation et expertises en agrométéorologie, services de l'État, chambres d'agriculture).

Ainsi au-delà de la gestion nationale d'un certain nombre d'aléas, il est essentiel de disposer en région d'un **schéma directeur partagé**. Les acteurs s'accordent à dire que la gestion des crises climatiques et sanitaires devrait être appréhendée dans un contexte à minima régional voire méditerranéen.

La nécessité de mettre en commun l'**expérience acquise** est un facteur d'anticipation voire de la résilience aux crises.

De même, l'**information** des agriculteurs, des OPA, etc... est un outil qui a fait ses preuves pour accompagner les agriculteurs vers une résilience plus aisée. Les réseaux d'information doivent être également en place pour permettre une information rapide des différents partenaires (système d'alerte).

Enfin, le principe de **l'assurance** est au cœur de la résilience. Les dispositifs existants doivent être améliorés.

La gestion des crises climatiques et sanitaires devrait être appréhendée dans un contexte à minima régional voire méditerranéen : il faut donc positionner PACA en **région sentinelle du changement climatique**, à la pointe de l'adaptation des modes de production et de la recherche de solutions innovantes.

Conclusions

=> Il importe de favoriser les démarches et actions collectives :

- **La mise en place d'une dynamique de filière** permettra de développer des échanges harmonieux entre les acteurs économiques et assurer la création de valeur pour les producteurs.
- **Les PAT** qui proposent une approche intégratrice à l'échelle des territoires permettront de répondre aux demandes des 5 millions de consommateurs locaux, en circuits courts mais aussi circuits longs.
- **La mise en synergie du potentiel d'innovation et de créativité** que représente notre tissu de structures de recherche, d'expérimentation et de développement régional.

=> La région PACA doit s'inscrire parfaitement dans la logique du plan d'investissement et d'adaptation annoncé au niveau national :

- Pour appuyer et faciliter la structuration des filières
- Pour accompagner **la mutation de nos modes de production**, les projets des exploitations et des entreprises
- **Pour s'adapter au changement climatique** et conforter les ressources utilisables en matière d'irrigation durable

=> Un rendez vous annuel avec l'ensemble des acteurs associés à la démarche, sera organisé pour faire le point sur les actions proposées et les avancées attendues grâce à la dynamique mise en place par les États Généraux de l'Alimentation.

